



EVIDENCE-BASED PREVENTION OF SPORTING-RELATED MATCH-FIXING

Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



## **MANIPULATION DES RENCONTRES SPORTIVES : les actions de l'Autorité nationale des jeux (ANJ)**

*Entretien avec Corentin Segalen, responsable de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives pour l'Autorité nationale des jeux (ANJ), mené par Carole Gomez, directrice de recherche à l'IRIS, en charge du Programme Sport et Géopolitique.*

### **IRIS : Pouvez-vous vous présenter et présenter votre action ?**

**CORENTIN SEGALEN :** Je m'appelle Corentin Segalen, je travaille à l'Autorité nationale des jeux (ANJ). Je suis responsable de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives, et à ce titre, je coordonne la Plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives. Je suis également le point de contact avec le Groupe de Copenhague, le réseau international des plateformes nationales qui a été créé par le Conseil de l'Europe en 2016 et qui compte aujourd'hui 33 plateformes nationales à l'échelle internationale : du Canada jusqu'à l'Australie en passant par le Libéria, le Népal ou encore la Finlande. J'ai d'ailleurs été élu président de ce groupe pour les deux prochaines années, le 22 novembre 2021.

### **Quel est le rôle du Groupe de Copenhague ?**

À partir des années 2000, des études se sont intéressées au phénomène de manipulation des compétitions sportives, et notamment celles liées aux paris sportifs. Elles ont pu mettre en évidence que le monde du sport faisait face à des réseaux internationaux de criminels ou tout du moins de crime organisé.

Face à ce constat et pour répondre à cette menace, les États ont été obligés de s'organiser. Au-delà de l'échelon étatique, est apparu le besoin d'une coopération entre tous les acteurs de la lutte contre la manipulation : la police, les réseaux de procureurs mais également les opérateurs, les régulateurs de jeux d'argent et bien sûr le mouvement sportif. L'objectif était que l'ensemble de ces parties prenantes travaillent ensemble à la fois sur la prévention et sur la détection, la surveillance des différentes compétitions sportives.

À l'échelle internationale, la Convention de Macolin, convention internationale de lutte contre la manipulation, négociée à partir de 2012 et signée en 2014, a été une étape très importante. Cette convention constitue le seul outil juridique international qui traite de la manipulation des compétitions sportives. Plus spécifiquement, l'article 13 de cette convention prévoyait la création d'une plateforme nationale permettant l'échange entre les parties prenantes. La France fut l'une des premières à lancer sa plateforme, le 28 janvier 2016.

Ratifiée par la Grèce, l'Italie, la Moldavie, la Norvège, le Portugal, la Suisse et l'Ukraine, la Convention de Macolin est entrée en vigueur en 2020. À l'heure actuelle, la France n'a pas ratifié la Convention de Macolin, mais cela pourrait changer dans les tout prochains jours, avec une ratification de la Convention par les pays de l'Union européenne.

Il est aussi important de souligner que la Convention de Macolin traite de la manipulation des rencontres sportives dans son ensemble, ne se limitant pas à la seule question des paris sportifs. Sur ce point, un travail très intéressant a été mené par plusieurs coordinateurs de plateformes nationales (Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni notamment) réunis au sein du Groupe de Copenhague sur la typologie des manipulations sportives.

### **Quel est le rôle de l'ANJ dans la lutte contre la manipulation ?**

La plateforme nationale comporte deux formations. Une formation prévention, placée sous la responsabilité de la direction des sports et une formation surveillance, dirigée par Isabelle Falque-Pierrotin, Présidente de l'ANJ. Concrètement, l'ANJ s'occupe de la surveillance des paris pris sur les compétitions.

En interne, l'ANJ enregistre des millions de données de jeu tous les jours. Mes collègues ont mis en place des alertes automatiques qui nous révèlent les atypismes. Cela peut aller d'une répartition atypique des mises sur un match, par exemple, lorsque que 98% des mises sont placées sur l'outsider, lorsque les paris sont localisés dans une région donnée, ou encore lorsque d'importantes variations de cotes sont enregistrées. Un travail d'analyse est alors mené pour essayer d'expliquer ces atypismes.

En tant que point contact, je reçois également les alertes pouvant venir de nos partenaires internationaux du Groupe de Copenhague, ou celles du *Global Lottery Monitoring System* (GMLS), de l'*International Betting Integrity Association* (IBIA), de l'*International Tennis Integrity Agency* (ITIA), mais aussi de la FIFA, de l'UEFA ou de Sportradar. Depuis quelque temps désormais, il nous arrive de recevoir des appels directs d'opérateurs qui ne sont pas agréés en France et qui me préviennent que des paris suspects ont été enregistrés sur des compétitions en France, ce qui me permet de chercher d'autres indices. Les données des opérateurs sont particulièrement précieuses car ils savent combien a été placé, à quel moment, par qui. C'est en quelque sorte l'information la « plus pure ».

## **De facto, l'ANJ travaille beaucoup sur la question des paris sportifs. Est-ce que la manipulation liée à des enjeux sportifs est une thématique abordée dans les échanges ?**

Évidemment l'ANJ a une attention toute particulière sur la question des paris sportifs. En revanche, la plateforme et l'ANJ sont attentives à ces enjeux car si la compétition est truquée et que deux équipes décident, sans qu'il n'y ait de paris, de faire match nul, cela a une incidence directe pour les parieurs de bonne foi qui avaient placé leur argent sur le match. Il y a donc aussi un préjudice et une fraude pour ces personnes-là.

L'article 445-1 du Code pénal dispose qu'« est puni de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 500 000 euros dont le montant peut être porté au double du produit tiré d'infraction, le fait de par quiconque proposer sans droit à tout moment directement ou indirectement à un acteur de manifestations sportives ou d'une course hippique donnant lieu à des paris, des offres, des promesses, des présents, des dons, des avantages quelconques pour lui-même ou pour autrui pour cet acteur par un acte ou une abstention qui modifie le déroulement normal équitable ». Cela recoupe donc parfaitement la manipulation liée à des enjeux sportifs. La plateforme française est donc tout à fait intéressée par ce type de corruption, même si ce n'est pas directement lié aux paris. En revanche, il faut que ces arrangements aient lieu sur des compétitions qui sont ouvertes aux paris. Dans le cas de tournois amateurs, nous n'avons aucune raison d'intervenir.

## **Quelle est votre relation avec les fédérations ?**

Nous travaillons très bien et de manière régulière avec le football, le tennis, le basket, le rugby, le handball, le badminton ou encore le tennis de table. Quant aux autres fédérations, nous les rencontrons lors des réunions organisées par le CNOSF pour le réseau des délégués intégrité qui permet de se rencontrer et d'échanger.

## **Dans le rapport d'activité de la plateforme nationale de l'année 2019-2020, il était intéressant de noter que le football était le sport où le plus de notices d'alerte avaient été remontées (116) comparé aux autres sports. Comment l'expliquez-vous ?**

Le football est un sport très populaire, très regardé et très surveillé. C'est le sport le plus parié au monde. En France, par exemple, plus de 60% des paris sont enregistrés sur ce sport. Les sports sur lesquels il y a beaucoup de mises sont intéressants pour les manipulateurs, car cela leur permet de passer plus inaperçus, notamment en disséminant leurs mises chez plusieurs opérateurs, dans plusieurs pays. Le fait d'échanger des notices permet de mettre au jour ces disséminations. Le travail en réseaux contribue à améliorer nos procédures, à s'appeler, à se connaître, à se faire confiance et de travailler en évitant que les sujets ne sortent dans la presse. Sur ce dernier point, une fois que l'information a fuité, il est pour nous très difficile, voire impossible de travailler.

## **Pouvez-vous nous présenter la plateforme « Signale! » ?**

Face au phénomène de manipulations de rencontres sportives, nous avons décidé de réfléchir à la création d'une application, financée par la Fondation du sport français, qui a été abondé par le ministère des Sports, la FFF, l'ANLSP, la FNASS et la Française des Jeux.

Il s'agit d'une plateforme multisports, parfaitement anonyme, qui permet de faire remonter des manipulations de rencontres sportives. Il ne s'agit pas uniquement d'une « boîte aux lettres », puisqu'ils peuvent aussi, toujours de manière anonyme, dialoguer avec nous. Les informations sont directement traitées par le Parquet de Paris, avec des magistrats formés à ces questions qui peuvent être techniques.

Maintenant que ce site est mis en place, il est désormais temps de passer à sa large diffusion afin que les acteurs du sport se l'approprient et l'aient en tête. Nous travaillons avec le ministère en charge des sports pour lancer des affiches, des autocollants, des vidéos et des posts sur les réseaux sociaux. Voici l'adresse du site : [www.signalesport.fr](http://www.signalesport.fr)

Dans un second temps, il serait, à mon sens, intéressant d'avoir un site présentant la plateforme bien sûr, avec des vidéos, du matériel de formation, des affiches que les gens puissent facilement imprimer. Le succès de la plateforme passera par son utilisation.

Nous avons d'ores et déjà reçu des signalements très intéressants. Il faut que cela continue car c'est le meilleur moyen d'identifier les manipulateurs et de les arrêter, où qu'ils se trouvent. En Belgique, l'arrestation du fameux Maestro en 2018, suspecté d'avoir organisé le trucage de dizaines de matchs, a entraîné une chute du nombre d'alertes dans le monde entier sur ce sport de près de 47% en 2019 ! C'est exactement ce que nous voulons faire dans d'autres sports.

**Cette plateforme « Signale! », à l'origine prévue spécifiquement pour la manipulation des rencontres sportives, devrait également recueillir d'autres types de témoignages.**

Oui, tout à fait. La volonté de la ministre chargée des sports, Roxana Maracineanu, est de créer un « guichet unique », une plateforme multisports, « multiproblèmes », multesignalements pour tous les problèmes que vous pourriez rencontrer dans le domaine du sport. Ainsi, sur cette plateforme, vous pourrez faire remonter différents éléments concernant le dopage, le harcèlement, les discriminations, les violences sexistes et sexuelles.

Le ministère travaille actuellement à cet élargissement pour identifier celles et ceux qui traiteront les informations autres que celles liées aux manipulations sportives.